



Arret maladie et subrogation

Par blum

madame,monsieur bonjour,
voici mon probleme .

je suis magasinier livreur au sein d une sarl grossiste en peinture haute decoration et ce depuis le 03/09/2005.
je suis en arret maladie depuis le 01/09/2008 pour ciatique du a une hernie discal.Celui ci a demander une subrogation a la c.p.a.m le 20/11/2008 et a ce jour je n ai toujours rien toucher de mon employeur .Ma fiche de paie du mois de novembre ne m as toujours pas ete envoyer.j ai envoyer un courrier en recomander avec AR pour lui demander de me verser mes indemnités journalieres.j attend la reponce .comment je doit prendre ces fait .Que faut il faire ,que me conseillez vous?je suis sans resource a ce jour.

Par Visiteur

bonjour,

vous êtes en maladie depuis le 1er septembre .. et l'employeur fait une subrogation le 20 novembre ?

comment a été payé votre salaire de septembre ? et celui d'octobre ?

a+